



Hiver 2021

Magie Blanche

Devis

Description

Un séjour de motoneige, de traîneau à chiens et autres activités hivernales.

- 4 jours / 3 nuits
- Une journée de motoneige
- Parcours de plus 170 km en motoneige, carburant compris
- Une journée de traîneau à chiens
- Une journée de raquette et pêche blanche
- La région visitée : Hautes-Laurentides
- Tous les services au Mekoos, auberge de la forêt 5*****: Jacuzzi extérieur & sauna, bain nordique, glissade, salle de jeux, billard et babyfoot

Raid

Jour 1 : Lundi

Arrivée à la Pourvoirie Mekoos

Arrivé au Mekoos, Sébastien, propriétaire, vous reçoit avec un cocktail de bienvenue et toute l'amabilité permise en ces temps de pandémie. D'ailleurs, les normes sanitaires appliquées avec rigueur à la pourvoirie, n'enlèvent rien au sourire et à la gentillesse des membres de l'équipe. Vous vous installez dans vos chalets pour essayer votre équipement Grands Froids que vous garderez tout au long de votre séjour. Vous profitez ensuite d'un souper 4 services concocté par le Chef David à notre restaurant. Pour terminer la journée, soit vous prenez un verre au bar ou vous vous installez au coin du feu, soit vous optez pour une partie de billard. Vous choisissez, ce sont vos vacances!

JOUR 2 : Mardi

Visite en motoneige du ravage de cerf et du réservoir Kiamika 170 km

Impatient d'entamer cette journée, vous vous levez, habillez, déjeunez dans l'excitation générale. Aujourd'hui, direction Sud puis revirement Nord! En route! Nulle part ailleurs vous ne trouverez plus grande étendue gelée, vous n'aviez jamais vu ça, c'est le réservoir Kiamika. Le sentier passe sur le réservoir d'une longueur de 18 km de long et 5 km de large. De quoi s'offrir de belles sensations de conduite et d'émerveillement. La glace et la neige se sont emparées de la nature pour vous offrir un spectacle pur et vivifiant. Rassurez-vous, nous prenons toutes les précautions nécessaires afin d'assurer un environnement sécuritaire pour la pratique de cette activité.

La faune fait partie intégrante de l'univers québécois. C'est ainsi que vous remontez vers Chute-Saint-Philippe pour contempler le plus grand ravage de chevreuils de la région. Séquence émotions. Pour vous en remettre, direction le restaurant de Chute-Saint-Philippe avant le retour à la Pourvoirie Mekoos. Souper à la salle à manger de la pourvoirie et nuit dans votre chalet.

JOUR 3 : Mercredi

Randonnée en traîneau à chiens

Une expérience unique à faire au moins une fois dans une vie. Vous conduisez votre traîneau avec pour seuls ordres à donner à vos chiens «dje» pour la droite, «yap» pour la gauche et «en avant!» pour les encourager. Une activité noble où l'Homme et le chien sont de fiers partenaires. Comme au temps des trappeurs et des coureurs des bois, vous dînez dans un refuge au milieu de nulle part. S'il fallait trouver 3 mots pour cette fabuleuse journée, ce serait «retour aux sources»! La pénombre se dépose sur la pourvoirie, vous et votre attelage revenez en toute sécurité par le lac gelé en face de l'auberge. Les chalets illuminés rendent l'ambiance féérique! Tout est parfait! Souper et nuit à la pourvoirie.

JOUR 4 : Jeudi

Raquette et pêche blanche

Après un déjeuner de bûcheron, vous allez en raquette avec notre trappeur à travers la forêt. Il vous présente aussi la trappe. Répandue au Québec, mais de moins en moins courante, elle vise à réguler la faune sur un territoire précis. Retour à la pourvoirie pour prendre le repas du midi à l'auberge.

Pour l'activité d'après-midi, votre guide vous explique comment faire les trous dans le lac afin de pratiquer la pêche blanche (aussi appelée pêche sous la glace). Il ne manque plus que vous et vos brimbales. Cet après-midi, vous allez taquiner la truite mouchetée et, si vous êtes chanceux, vous pourrez la déguster le soir même à l'Auberge. Le retour à la pourvoirie sonne la fin de votre séjour parmi nous.

Tarifs :

- **1 190 \$ + taxes par personne**
(2 personnes par motoneige et 2 personnes par chambre)
- **1 290 \$ + taxes par personne**
(1 personne par motoneige et 2 personnes par chambre)
- **190 \$ + taxes par personne pour une chambre individuelle (supplément)**

Tarif spécial semaine du 04 janvier ou du 11 janvier :

- **1 070 \$ + taxes par personne**
(2 personnes par motoneige et 2 personnes par chambre)
- **1 170 \$ + taxes par personne**
(1 personne par motoneige et 2 personnes par chambre)

Tarif spécial semaine du 08 mars ou du 15 mars :

- **1 070 \$ + taxes par personne**
(2 personnes par motoneige et 2 personnes par chambre)
- **1 170 \$ + taxes par personne**
(1 personne par motoneige et 2 personnes par chambre)

Options :

Supplément pour groupe privé :

Groupes de 5 personnes avec un guide = 30 \$ + taxes de plus par personne

Groupes de 4 personnes avec un guide = 60 \$ + taxes de plus par personne

Groupes de 3 personnes avec un guide = 90 \$ + taxes de plus par personne

Groupes de 2 personnes avec un guide = 180 \$ + taxes de plus par personne

Le prix comprend :

- 3 nuits en occupation double par chambre au Mekoos Auberge de la forêt 5***** et/ou dans les autres relais
- La pension complète (3 petits déjeuners, 3 repas du midi et 3 repas du soir) durant votre séjour
- Le cocktail de bienvenue
- Services offerts par l'auberge de la forêt 5***** et inclus dans votre séjour : jacuzzi extérieur & sauna, bain nordique, salle de jeux, billard, Babyfoot
- 1 motoneige BRP Ski-Doo 900 cc ACE pendant 1 jour
- 1 Journée de traîneau à chiens
- 1 journée de raquette et pêche blanche
- Tout l'équipement nécessaire : casque, cagoule Mekoos, combinaison Grands Froids deux pièces (blouson et salopette), mitaines (moufles) et bottes
- Sac étanche pour vos effets personnels lors du raid motoneige
- 1 téléphone satellite, trousse de premiers soins et équipement de survie par groupe
- L'essence et l'huile de votre motoneige
- Le permis de circuler sur les sentiers fédérés de la FCMQ
- Service de guides formés et professionnels tout au long de votre séjour
- Garantie financière des fonds déposés chez Mekoos (compte en fidéicommiss)
- L'assurance responsabilité civile professionnelle Mekoos
- L'assurance responsabilité civile pour la motoneige
- L'assistance dépannage mécanique de votre motoneige

Le prix ne comprend pas

- Vos boissons autres qu'eau, café ou thé qui sont déjà comprises lors de vos repas
- Le pourboire du ou des guides (entre 10\$ et 15\$ par jour par personne)
- La caution sur carte de crédit pour la motoneige

Dates de départ 2021

Janvier

- Lundi 04 janvier 2021
- Lundi 11 janvier 2021
- Lundi 18 janvier 2021
- Lundi 25 janvier 2021

Février

- Lundi 01 février 2021
- Lundi 08 février 2021
- Lundi 15 février 2021
- Lundi 22 février 2021

Mars

- Lundi 01 mars 2021
- Lundi 08 mars 2021
- Lundi 15 mars 2021

Conditions générales

ANNULATION

Des frais d'annulation vous seront facturés selon les proportions suivantes :

Moment de l'annulation	Pourcentage retenu
Plus de 31 jours avant le départ :	25 % du forfait
De 30 à 08 jours avant le départ :	50 % du forfait
De 07 à 02 jours avant le départ :	75 % du forfait
De 2 jours et moins avant le départ :	100 % du forfait

ASSURANCE

Aventure Mekoos a contracté une police d'assurance responsabilité civile d'un montant de 4 000 000 \$ qui couvriront les dommages occasionnés aux tiers. Toutefois, nous vous conseillons de vérifier auprès de votre assureur si votre police d'assurance couvre tous les risques d'une telle activité à l'étranger. Dans le cas contraire, il vous en coûtera peu de faire amender votre police d'assurance afin d'être adéquatement assuré. Mieux vaut prévenir.

CAUTION - FRANCHISE

Pour toute participation à l'un de nos raids motoneige, Aventure Mekoos demande une caution de 3 000\$ par motoneige. En cas de dommages matériels à la motoneige ou aux équipements utilisés, le coût de remplacement ou de réparation sera déduit du montant de cette caution. En résumé, tout participant s'engage à verser un maximum de 3 000\$ plus taxes applicables en cas de bris. Ce dépôt de sécurité se fait généralement par carte de crédit et vous sera totalement restitué à la fin de votre séjour s'il n'y a pas de bris.



PERMIS DE CONDUIRE POUR MOTONEIGE

Le pilote titulaire du contrat de location de la motoneige doit être âgé de 21 ans ou plus et posséder un permis de conduire valide qui devra être présenté lors de la signature du contrat de location de la motoneige. Il n'est pas nécessaire que ce soit un permis international. Le passager n'est pas tenu de posséder un permis de conduire.

MODIFICATIONS AUX PROGRAMMES

Bien que nous ayons le souci de vous donner les informations les plus exactes possibles, il se peut que nous soyons dans l'obligation de modifier sans préavis les circuits ainsi que les lieux d'hébergement et de restauration proposés dans la description des raids. Les caprices de la météo (pluie, verglas ou tempête de neige par exemple), les conditions des sentiers ou leur fermeture pour entretien sont quelques-unes des raisons qui peuvent nous forcer à modifier un circuit. Toutefois, nous vous proposerons une alternative qui répondra à vos exigences et aptitudes et qui satisfera votre besoin d'aventure et de confort.

RESPONSABILITÉS

La motoneige étant une activité comportant certains risques, il est à noter que toute inscription à un raid motoneige est faite en toute connaissance de cause et aux risques et périls du participant. Aventure Mekoos, ses dirigeants et ses employés ne sont nullement responsables des accidents, bris, vols, objets perdus ou tous incidents pouvant se produire pendant votre séjour.

La pratique d'un sport motorisé, quel qu'il soit, exige certaines habiletés et formes physiques. Chaque participant est jugé de sa capacité à participer à un raid motoneige.

HÉBERGEMENTS

Aventure Mekoos se réserve le droit, si nécessaire, de changer les hébergements (hôtels, auberges, pourvoiries, gîtes...) par des hébergements de même qualité ou de qualité supérieure.

POUR UNE PLEINE SATISFACTION

Notre but étant de vous procurer un séjour des plus agréables, nous vous demanderons de garder en tout temps la maîtrise de votre véhicule et de respecter tous les lois et règlements en vigueur, il en va de votre sécurité et de celle des autres usagers. Les petits bris même mineurs sont rapidement onéreux, ils entachent toujours le bon souvenir d'un voyage et ils sont toujours évitables.

RÉCLAMATIONS

Malgré le soin apporté à la conception de nos séjours et de nos activités, il peut arriver que des observations sur leur bon déroulement nous soient opposables. Nous vous invitons à les formuler par écrit, au plus tard dix jours après votre retour, par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de litige, seuls les tribunaux de la province de Québec sont compétents.

Cette proposition de devis tient lieu de contrat lors de la signature ci-dessous. Veuillez ÉGALEMENT parapher chacune des pages de ce document.

Signature des participants

Signé à : _____ Nom et titre : _____

Date : _____ Signature : _____